

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 5 MARS 2007 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum, et Messieurs les conseillers Clifford Borden, Leon Elfassy, Michael Goldwax et David Sternthal, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur William Steinberg.

ABSENT : Monsieur le conseiller Abraham Gonshor

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, directeur général et Me Chantal Bergeron, greffière qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Szalavetz – 7, place Harland

- Aimerait des modifications au règlement sur la cueillette des déchets, notamment en ce qui concerne l'heure où ils peuvent être déposés en bordure de la rue.

2007-045

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2007-046

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition présentée par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Leon Elfassy, il est RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil du 5 février 2007 et la séance spéciale du conseil du 22 février 2007 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2007-047

PROGRAMME DE REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - VERSEMENT DE LA SUBVENTION

ATTENDU QUE le 27 octobre 2006, la Ville de Hampstead adoptait une résolution visant à l'inscrire au *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* (le « programme »);

ATTENDU QUE par cette résolution, la Ville de Hampstead s'engageait à respecter les éléments de reddition de comptes prévus au Programme;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead doit déboursier directement ou indirectement, à même son budget de fonctionnement, les redevances pour l'élimination des matières résiduelles afin d'être admissible au Programme;

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a confirmé l'admissibilité de la Ville de Hampstead au Programme;

ATTENDU QU'une subvention de 16 215,31 \$ a été mise en réserve par le Ministère pour la Ville de Hampstead;

ATTENDU QU'à la lumière de l'analyse des dossiers des municipalités qui composent l'agglomération de Montréal, le Ministère juge que l'agglomération de Montréal et les villes liées préféreront désigner ensemble le ou les destinataire(s) de la subvention à verser;

ATTENDU QUE le Ministère demande que la décision soit communiquée par écrit avant le 15 mars 2007;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (R.S.Q., c. E-20.001) ne confère à l'ensemble formé par les municipalités liées qu'un rôle d'élaboration et d'adoption du plan de gestion de ces matières;

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead est responsable de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE pour appuyer nos programmes de recyclage et nos initiatives de développement durable, la subvention liée au Programme doit être versée directement à la Ville de Hampstead;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- DE soumettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une demande officielle selon laquelle les subventions présentes et futures allouées dans le cadre du Programme seront versées directement à la Ville de Hampstead afin de soutenir la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles; et
- D'envoyer une copie vidimée de la présente résolution à l'agglomération de Montréal, à la Ville de Montréal et aux villes reconstituées.

Adoptée

2007-048

ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT N° 729-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 729

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 729-1 modifiant le règlement de construction n° 729, concernant l'élévation du plancher du sous-sol et la protection contre les refoulements d'égouts, et déclarent l'avoir lu ;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le projet de Règlement n° 729-1 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement de construction n° 729 (élévation du plancher du sous-sol et protection contre les refoulements d'égouts) ».

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2007-049

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 729-1 – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 729

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 729-1 modifiant le règlement n° 729, concernant l'élévation du plancher du sous-sol et la protection contre les refoulements d'égouts.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement n° 729-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2007-050

ADOPTION – RÈGLEMENT N° 747-3 – DÉCRÉTANT LES TARIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS POUR LE PRINTEMPS / ÉTÉ 2007

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

Reportée

2007-051

ADOPTION – RÈGLEMENT N° 695-5 – MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT N° 695 CONCERNANT LES CHIENS ET LES LICENCES POUR CHIENS

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 695-5 a été donné lors de la séance du 22 février 2007 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Clifford Borden et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le Règlement n° 695-5 intitulé : « Règlement modifiant de nouveau le règlement n° 695 concernant les chiens et les licences pour chiens ».

Adoptée

2007-052

ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 727-5 MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du premier projet de Règlement n° 727-5 concernant les terrasses et les bâtiments accessoires et déclarent l'avoir lu ;

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le premier projet de Règlement n° 727-5 intitulé : « Règlement modifiant de nouveau le Règlement de zonage n° 727 (terrasses surélevées et bâtiments accessoires) ».

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2007-053

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 727-5 – MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 727-5 modifiant de nouveau le règlement de zonage n° 727 concernant les terrasses surélevées et les bâtiments accessoires.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement n° 727-5 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2007-054

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 35 CHEMIN LYNCROFT

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Clifford Borden et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 12 février 2007 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement de deux étages sur le côté de la résidence unifamiliale isolée** située au **35 ch. Lyncroft**, et préparé par **Rubin & Goldenberg**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 février 2007, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2007-055

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 62 CHEMIN THURLOW

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Clifford Borden et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 6 février 2007 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement de deux étages à l'arrière de la résidence unifamiliale isolée** située au **62 ch. Thurlow**, et préparé par **Michael Finkelstein architecte**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 février 2007, soit **refusé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2007-056

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 403 CHEMIN DUFFERIN

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Clifford Borden et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 6 février 2007 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement de deux étages sur le côté de la résidence unifamiliale semi-détachée** située au **403 ch. Dufferin**, et préparé par **Michael Finkelstein architecte**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 février 2007, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n°727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2007-057

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 17 CHEMIN GRANVILLE

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Clifford Borden et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 7 février 2007 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement de deux étages à l'arrière de la résidence unifamiliale isolée** située au **17 ch. Granville**, et préparé par **Geiger and Huot architectes**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 février 2007, soit **refusé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n°727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2007-058

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 84 CHEMIN DOWNSHIRE

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 5 février 2007 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement de deux étages à l'arrière de la résidence unifamiliale isolée** située au **84 ch. Downshire**, et préparé par **Rubin & Goldenberg architectes**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 février 2007, soit **refusé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n°727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2007-059

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2007

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de février 2007 a été soumise au Conseil.

Après délibérations, il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 28 février 2007 est par la présente approuvée.

Adoptée

2007-060

OCTROI DU CONTRAT POUR LE NETTOYAGE DES PUISARDS DE RUE – ANNÉE 2007

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour le nettoyage des puisards pour l'année 2007;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 19 avril 2006, celle de Sarp Claubert est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, le contrat pour le nettoyage des puisards – année 2007 soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

SARP CLAUBERT INC DIV. VEOLIA

Nettoyage des puisards de rue 2007	\$ 9,95/chaque	7 850,55 \$
Pour l'année 2007 (approx. de 789 puisards)		
T.P.S. : 6 %		471,03 \$
T.V.Q. : 7,5 %		<u>624,12 \$</u>
TOTAL		8 945,70 \$

- QUE le certificat du trésorier n° 07-002, daté du 25 janvier 2007, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2007-061

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DES ENROBÉS BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2007

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture des enrobés bitumineux pour l'année 2007;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 9 février 2007, celle de Les Pavages Chenail inc est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, le contrat pour la fourniture des enrobés bitumineux pour l'année 2007 soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

LES PAVAGES CHENAIL INC

Asphalt MB-7 (approx. 300 tonnes métriques)	72,00 \$ / tm
Asphalt MB-6 (approx. 100 tonnes métriques)	69,00 \$ / tm
Asphalt MB-5 (approx. 50 tonnes métriques)	68,00 \$ / tm

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Asphalt MB-4 (approx. 50 tonnes métriques)	68,00 \$ / tm
Asphalt MB-3 (approx. 25 tonnes métriques)	67,00 \$ / tm
T.P.S. 6 %	Extra
T.V.Q. 7,5 %	Extra

- QUE le certificat du trésorier n° 07-009 daté du 12 février 2007, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2007-062

OCTROI DU CONTRAT POUR LA PRÉPARATION DES TERRAINS DE TENNIS

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la préparation des terrains de tennis pour la saison 2007;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 13 février 2007, celle de Match Point Tennis est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, le contrat pour la préparation des terrains de tennis pour la saison 2007 soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

LEAUTEC CRYSTAL SOLEIL

Préparation d'ouverture et de fermeture des terrains de tennis (selon les spécifications)	17 079,15 \$
---	--------------

T.P.S. 6 %	1 024,75 \$
T.V.Q. 7,5 %	1 357,79 \$

<u>TOTAL :</u>	<u>19 461,69 \$</u>
-----------------------	----------------------------

Taux horaire de consultation (si nécessaire)	25,00 \$
Taux horaire de service, temps régulier (si nécessaire)	25,00 \$
Taux horaire de service, temps supplémentaire (si nécessaire)	25,00 \$
Taux horaire service de consultation (si nécessaire)	50,00 \$

- QUE le certificat du trésorier n° 07-014 daté du 19 février 2007, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2007-063

OCTROI DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES PISCINES EXTÉRIEURES POUR 2007

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour l'entretien des piscines extérieures pour la saison 2007;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 13 février 2007, celle de Leautec Crystal Soleil est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, le contrat pour l'entretien des piscines extérieures pour la saison 2007 soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

LEAUTEC CRYSTAL SOLEIL

Entretien des piscines extérieures saison 2007 12 050,00 \$
(incluant ouvertures et fermetures)
(tel que spécifications)

T.P.S. 6% 723,00 \$
T.V.Q. 7.5% 957,98 \$
Grand total taxes incluses 13 730,98 \$

- QUE le certificat du trésorier n° 07-011, daté du 15 février 2007, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2007-064

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LES PISCINES POUR 2007

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture des produits d'entretien pour les piscines extérieures pour la saison 2007;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 13 février 2007, celles de Aqua Solution et Leautec Crystal Soleil sont les plus basses conformes au cahier des charges;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Clifford Borden et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, les contrats pour la fourniture des produits d'entretien pour les piscines pour 2007 soient octroyés aux entrepreneurs ci-après et pour les coûts suivants :

AQUA SOLUTION

Produits pour piscines extérieures approx : 2 500,00 \$
(selon les spécifications du cahier des charges)

LEAUTEC CRYSTAL SOLEIL

Produits pour piscines extérieures approx : 2 500,00 \$
(selon les spécifications du cahier des charges)

La T.P.S. et la T.V.Q. sont incluses dans l'estimation des coûts.

- QUE le certificat du trésorier n° 07-012, daté du 15 février 2007, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2007-065

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DES UNIFORMES
POUR LE TENNIS, LES CAMPS DE JOUR ET LA PISCINE POUR LA
SAISON 2007**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture des uniformes pour le tennis, les camps de jour et la piscine pour la saison 2007;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 9 février 2007, celles de NuWave et Boulanger Sports sont les plus basses conformes au cahier des charges;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Clifford Borden et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, les contrats pour la fourniture des uniformes pour le tennis, les camps de jour et la piscine pour la saison 2007 soient octroyés aux entrepreneurs ci-après et pour les coûts suivants :

NUWAVE PROMOTIONAL PRODUCTS

Camp de jour T-Shirts	1 335,15 \$
Piscine T-Shirts	161,60 \$
T.P.S. 6%	89,81 \$
T.V.Q. 7.5%	<u>118,99 \$</u>
Grand total taxes incluses	1 705,55 \$

BOULANGER SPORTS

Tennis Polos	87,00 \$
C.I.T. Camp de jour T-Shirts	90,00 \$
Personnel T-Shirts	247,50 \$
Piscine Sweat Shirts	300,00 \$
Costumes de bain, Shorts, Track Pants	1 640,00 \$
T.P.S. 6%	141,87 \$
T.V.Q. 7.5%	<u>187,98 \$</u>
Grand total taxes incluses	2 694,35 \$

- QUE le certificat du trésorier n° 07-013, daté du 19 février 2007, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2007-066

**OCTROI DU CONTRAT POUR LE SERVICE DE CONCIERGERIE
POUR LE BÂTIMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour un contrat d'une année pour le service de conciergerie pour le bâtiment des Travaux Publics;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 21 février 2007, celle de Service d'entretien Carlos inc est la plus basse conforme au cahier des charges;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, le contrat pour le service de conciergerie au bâtiment des travaux publics soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

SERVICE D'ENTRETIEN CARLOS INC

Service de conciergerie garage TP 1 177,03 \$ / mois
du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008
(tel que spécifications)

Sous-total pour une année :	14 124,30 \$
T.P.S. 6%	847,46 \$
T.V.Q. 7.5%	<u>1 122,88 \$</u>
Grand total taxes incluses	16 094,64 \$

- QUE le certificat du trésorier No 07-018, daté du 22 février 2007, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2007-067

OCTROI DU CONTRAT POUR LE SERVICE D'ÉLECTRICIENS

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour le service d'électriciens;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 19 février 2007, celle de Nobel Électrique est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, le contrat pour le service d'électriciens soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

NOBEL ÉLECTRIQUE

Contrat pour la période du 15 mars 2007 au 14 mars 2008

Service d'un électricien 67,00 \$ / heure
(note – aucun frais additionnel pour temps supplémentaire)

Service d'un aide électricien 45,00 \$ / heure

Frais de déplacement 33,50 \$
Frais de kilométrage 00,00 / km
Frais minimum par appel 100,50 \$

T.P.S. 6 %	Extra
T.V.Q. 7,5 %	Extra

- QUE, basé sur l'utilisation de l'année précédente, la dépense approximative sera de 60,500\$ taxes incluses; et

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le certificat du trésorier n° 07-016, daté du 19 février 2007, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2007-068

APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des noms des employés auxiliaires préparée le 27 février 2007 par la directrice des Services communautaires;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil municipal approuve l'embauche des employés auxiliaires avec les taux horaires tels que spécifiés dans la liste du 27 février 2007 pour le département des Services communautaires.

Adoptée

2007-069

APPROBATION DE L'EMBAUCHE CONTINUE D'UNE EMPLOYÉE AUXILIAIRE POUR LE SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe administrative, en tant que supérieure immédiate de la préposée au secrétariat, est satisfaite du travail que cette dernière a accompli depuis son embauche;

CONSIDÉRANT QUE le poste de « préposée au secrétariat » est un poste d'auxiliaire;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Clifford Borden et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil municipal approuve l'embauche continue de Madame Betty Ohayon à titre de « Préposée au secrétariat » en tant qu'employée auxiliaire pour le Service de la direction générale, et ce, pour une période de moins de 900 heures; et
- QUE cette employée auxiliaire pourra être affectée, par le directeur général, à d'autres fonctions selon les besoins de la Ville. Cette embauche est faite en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le S.C.F.P. section locale 429 et la Ville de Hampstead.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTION

M. Derek Stern – 17 Lyncroft

- Demande des explications sur l'article 5.3 du règlement 729-1 relatif à l'élévation du plancher du sous-sol.
- Quel genre de nouveau système d'éclairage sera installé aux terrains de tennis.
- En ce qui concerne le contrat octroyé à Pavages Chenail inc., où la Ville prendra-t-elle livraison de l'asphalte?

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2007-070

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Clifford Borden et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

Dr William Steinberg, maire

Me Chantal Bergeron, greffière